

DEPARTEMENT DU VAL D'OISE
 REPUBLIQUE FRANCAISE
 ARRONDISSEMENT DE PONTOISE
 CANTON DE TAVERNY

* * * *

COMMUNE DE FREPILLON

**COMPTE-RENDU DE LA SEANCE
 DU CONSEIL MUNICIPAL
 En date du 15 octobre 2009**

L'an deux mil neuf, le quinze octobre à 21 heures, les membres du Conseil municipal légalement et individuellement convoqués le six octobre 2009, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de Bernard TAILLY, Maire.

Présents :

Bernard TAILLY (*Maire*)

Yves GITTON, Michelle TORTOSA, Jean BENITEZ DE LUGO, Patricia ZEISS, Dominique BERNARD (*maires adjoints*)

Raynald BEAUFILS, Martine BERNARD, Cédric CHEVROLLIER, Dominique COUDRAY, Roger MIGNOT, Patricia POIZAC, Monique RISCH, Chantal WALTER, Nathalie VOLTZ POUILLE (*conseillers municipaux*)

Représenté par pouvoir :

Jean-Pierre DUCHESNE, pouvoir donné à Jean BENITEZ DE LUGO

Absents excusés :

Micheline MAINGUET, Bernard PAUTET

Secrétaire de séance : Cédric CHEVROLLIER

La séance est ouverte à 21 h 00 sous la présidence de Bernard TAILLY.

Il est procédé à l'appel des Conseillers.

Le compte-rendu de la séance du 24 septembre 2009 est adopté à l'unanimité.

Monsieur le Maire propose au Conseil municipal d'ajouter à l'ordre du jour une délibération relative aux finances. Le Conseil municipal accepte la modification de l'ordre du jour.

Le Conseil municipal est informé de la démission, suite à son déménagement, de Monsieur Claude MOUGIN en date du 30 septembre 2009. De ce fait, il convient de délibérer sur son remplacement auprès de diverses instances.

1. ADMINISTRATION GENERALE

1.1. Remplacement d'un membre à l'Office Municipal de la Culture et des Loisirs (OMCL)

Rapporteur : Monsieur le maire

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, Roger MIGNOT, conseiller municipal est désigné en qualité de membre titulaire de l'OMCL.

1.2. Remplacement d'un délégué auprès des syndicats intercommunaux

Rapporteur : Monsieur le maire

Sur le rapport présenté par Monsieur le maire, le Conseil municipal à l'unanimité, désigne :

- ↳ Roger MIGNOT en qualité de délégué titulaire au syndicat du collège
- ↳ Yves GITTON, délégué titulaire au SIAMMAF et Dominique BERNARD en qualité de suppléant
- ↳ Bernard TAILLY, délégué titulaire du syndicat du Rû du Montubois

1.3. Désignation d'un délégué auprès de divers organismes communaux

Rapporteur : Monsieur le maire

Michelle TORTOSA est désignée à l'unanimité en qualité de membre du CCAS, Patricia ZEISS, en qualité de déléguée titulaire auprès de la CLIS (traitement des déchets de St Ouen l'Aumône) et Monique RISCH en qualité de suppléante.

2. RESSOURCES - FINANCES

2.1. Budget supplémentaire 2009 - Commune

Rapporteur : Yves GITTON

Monsieur le maire adjoint présente pour chaque section les réajustements de dépenses et recettes 2009 en complément du budget primitif de la commune.

Le budget supplémentaire de la commune s'équilibre à la somme de :

Section de fonctionnement :	541 819,65 €
Section d'investissement :	137 878,03 €

Monsieur le maire rajoute qu'il a été possible de virer de la section fonctionnement vers l'investissement la somme de 476 800 € financés par des ajustements de recettes et d'un apport du budget IFA de 340 000 €.

Il précise que les travaux de voirie et d'enfouissement de réseaux de la rue du Coudray sont entièrement financés par de l'autofinancement, hors la part TVA.

Il rappelle que les travaux engagés sur les flaches s'élèvent à 210 000 € financés sur le budget IFA.

Le Conseil municipal à l'unanimité adopte le Budget supplémentaire de la commune.

2.2. Décision modification n°1 budget Interventions Foncières d'Aménagements

Rapporteur : Yves GITTON

Où l'exposé de Monsieur le maire sur le financement des travaux de voirie et d'enfouissement, Monsieur GITTON propose le virement de la somme de 340 000 € de l'article 65734 à l'article 6522 de la section fonctionnement du budget IFA.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le maire à procéder à ce virement.

2.3. Participation communale pour la construction de logements sociaux – opération des Carreaux

Rapporteur : Monsieur le maire

Considérant d'une part le coût du foncier et d'autre part la nécessité pour le bailleur d'obtenir une participation de la commune afin de solliciter d'autres financeurs, la société France Habitation, bailleur social en charge de la réalisation de la partie sociale au programme des Carreaux, a sollicité en date du 15 juin 2009, une participation auprès de la commune au titre de la surcharge foncière d'un montant de 455 307 €.

Monsieur le maire précise que cette somme sera déduite des prélèvements pour non réalisation de logements sociaux et qu'une partie sera financée par le fond d'aménagement urbain. Il rajoute en outre que le fait de verser cette subvention permettra en contrepartie de disposer de 10 logements supplémentaires.

Le Conseil municipal accepte, à l'unanimité, le versement de cette participation.

3. ENVIRONNEMENT

3.1. Acquisition de parcelles – secteur des Epineaux zone IVNA « la Grande Borne »

Rapporteur : Monsieur le maire

Dans le cadre de l'aménagement de la ZAC des Epineaux, mais aussi pour divers aménagements d'intérêts publics, Monsieur le maire propose au Conseil municipal d'acquérir plusieurs parcelles sur ces secteurs pour une superficie d'environ 12 000 m².

La délibération est approuvée à l'unanimité.

L'ordre du jour est épuisé, la séance est levée à 22 h 15.